



## PERCE-NEIGE MANIWAKI 2010

### SPECTATEURS

#### **Pour se rendre à la première spéciale : Marie-Anne (Spéciale 1 et 3)**

Du Maxi, prendre la route 105 nord pour 3.6 km. Tourner à gauche sur la rue Labelle puis à gauche sur la rue Cécile. Aller jusqu'au bout. Vous arriverez à un barrage routier. Vous êtes à une intersection de la spéciale. Vous pouvez rester sur place ou utiliser les navettes pour vous déplacer vers les 2 autres zones de spectateurs dans la spéciale.

Il y aura 2 passages : 1<sup>er</sup> à **9h30** et 2<sup>e</sup> à **10h45**.

#### **Pour se rendre au début de la spéciale Farley (Spéciale 6 et 8)**

Du Maxi, prendre la route 105 sud pour 11 km. Tourner à droite sur le ch. Farley en direction de la ville Farley. Faire 3.3 km et tourner à droite sur ch. Farley. Puis, 2 km jusqu'au début de la spéciale.

Il y aura 2 passages : 1<sup>er</sup> à **12h45**, 2<sup>e</sup> à **15h15**.

SVP. Respecter les zones définies et **utiliser les navettes pour entrer dans les spéciales.**

**Aucune voiture ni piéton ne sera admis.**

#### **Pour se rendre à la fin de la spéciale Farley (Spéciale 6 et 8)**

Du Maxi, prendre la route 105 sud pour 11 km. Tourner à droite sur ch. Farley en direction de la ville Farley. Faire 6.3 km et tourner à droite sur St-Jacques. Puis 1.2 km pour la fin de la spéciale.

Il y aura 2 passages : 1<sup>er</sup> à **12h45**, 2<sup>e</sup> à **15h15**.

SVP. Respecter les zones définies et **utiliser les navettes pour entrer dans les spéciales.**

**Aucune voiture ni piéton ne sera admis.**

#### **Pour se rendre à la spéciale Blue Sea/Bouchette (Spéciale 7 et 9)**

Du Maxi, prendre la route 105 sud pour 15 km. Tourner à droite sur ch. Carle. Faites environ 1.5 km. Vous arriverez à un barrage routier. Vous êtes à une intersection de la spéciale. Vous pouvez rester sur place ou marcher jusqu'à l'autre intersection à 300m.

**Aucun piéton ne sera autorisé après le passage de la voiture 00.**

Il y aura 2 passages : 1<sup>er</sup> à **13h15**, 2<sup>e</sup> à **15h50**

#### **Pour vous rendre à la spéciale Forêt de l'Aigle (Spéciale 11 et 12)**

Suivez les instructions pour vous rendre au service du BlackRollway. En arrivant au service, prenez à gauche, traversez l'air de service, et continuez sur ce chemin pour 2km. Vous arriverez à un barrage routier. Vous êtes à une intersection de la spéciale. Vous devez rester sur place. **Aucune voiture ni piéton ne sera admis dans la spéciale.**

Il y aura 2 passages : 1<sup>er</sup> à **17h15**, 2<sup>e</sup> à **18h50**

## **ZONES DE SERVICES (2)**

### **Pour se rendre au service 1 et 2 à la polyvalente de Maniwaki : (10h15 et 14h00)**

Du Maxi, prendre la route 105 Nord. À la lumière du détaillant Chevrolet-Oldsmobile McConnery, tourner à droite. Tout droite 300m. Vous êtes à la polyvalente.

### **Pour se rendre au service 3 et 4 du Black Rollway : (17h40 et 19h20)**

Du Maxi. Prendre la route 105 Sud pour 11 km.

Tourner à droite sur ch. Farley en direction de la ville Farley. Suivez les indications pour la Forêt de l'Aigle.

2.4 km, le chemin change de nom pour ch. De la Montagne.

3 km, à droite sur ch. St-Jacques.

2.3 Km, à droite sur ch. Lac à Larche.

5.1 Km, à droite vers la forêt de l'Aigle.

7.8 Km, tout droit vers la forêt de l'aigle.

15.5 Km, vous passerez sous l'arche de l'entrée de la forêt de l'Aigle.

8.3 Km, tournez à gauche.

Vous êtes rendu au pavillon Black Rollway.

Merci de votre collaboration.